

Remplace la date 21-mars-2019\*\*\*

Date de révision 28-avr.-2026

Numéro de révision 4

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

**Codes produit** 23149\*\*\*

**Numéro du fiche de données de sécurité** 23149\*\*\*

**Nom du produit** HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE

**Autres moyens d'identification**

**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119463583-34-XXXX\*\*\*

**Numéro EC** 918-811-1\*\*\*

**Synonymes** SHELLSOL A150 ND, PETROSOL 18-20, NAPHTHA 18/20, SOLVESSO 150 ND, EVERSO 150 ND, CAROMAX 20LN, SOLVANT NAPHTA 90-200 ND/VRAC, SOLVAREX 10 LN, SOLVENT NAPHTHA 150 ND, SOLVENT 150 ND\*\*\*

**Substance pure/mélange** Substance\*\*\*

**Masse molaire** 133\*\*\*

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation recommandée**

- Solvant
- Intermédiaire chimique
- Agent nettoyant
- Lubrifiant
- Additif pour produits agrochimiques
- Substances chimiques de laboratoire
- revêtement de surface
- Traitement de l'eau
- Carburants
- Liant
- Production de polymères
- gaz de pétrole\*\*\*

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Univar Solutions Belgium N.V.  
Riverside Business Park Building G  
Bd International 55  
Internationalelaan 55  
1070 Brussels  
BEL  
Pour plus d'informations, contacter

**Adresse e-mail** SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)  
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245

**Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008**

Europe | 112

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	Catégorie 3*** - (H336)***
<b>Danger par aspiration</b>	Catégorie 1*** - (H304)***
<b>Toxicité aquatique chronique</b>	Catégorie 2*** - (H411)***

**2.2. Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement**

Danger\*\*\*

**Mentions de danger**

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme\*\*\*

**Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)**

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P331 - NE PAS faire vomir

P391 - Recueillir le produit répandu\*\*\*

**Mentions de danger spécifiques de l'UE** EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.\*\*\*

**2.3. Autres dangers**

Toxique pour les organismes aquatiques.\*\*\*

**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**Informations relatives aux perturbateurs endocriniens**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1 Substances\*\*\***

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE*** -	90 - 100%	01-211946358 3-34-XXXX***	918-811-1***	Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)***	-	-	-

**Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**

Estimation de la toxicité aiguë  
Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE*** -	6138***	> 2000***	Aucune donnée disponible	4688***	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration  $\geq 0,1$  % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.***
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.***
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin.\*\*\*

**Protection individuelle du personnel de premiers secours** Utiliser l'équipement de protection individuel requis.\*\*\*

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.\*\*\*

**Inhalation** Peut provoquer somnolence ou vertiges.\*\*\*

**Cutané(e)** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.\*\*\*

**Ingestion** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires\*\*\*

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter les symptômes.\*\*\*

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Agent chimique sec, CO2, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.\*\*\*

**Incendie majeur** PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.\*\*\*

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Code d'action d'urgence (EAC)** •3Z\*\*\*

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres.\*\*\*

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.\*\*\*

**Pour les secouristes** Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.\*\*\*

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des autres matières.\*\*\*

**Classe d'entreposage (TRGS 510)** Indéterminé(e)(s).\*\*\*

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)**  
Voir la section 1 pour plus d'informations.

**Mesures de gestion des risques (RMM)** Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

# **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

## 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs \*\*\***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE*** -	-	12.5 mg/kg/day [4] [6]***	151 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 2.31 mg/m <sup>3</sup> [5] [6] 160.23 mg/m <sup>3</sup> [5] [7] 384 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]***

**Notes**

[4]	*** Effets systémiques sur la santé.***
[5]	Effets localisés sur la santé.***
[6]	À long terme.***
[7]	À court terme.***

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses** Aucune information disponible**Notes****Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public \*\*\***

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE*** -	7.5 mg/kg/day [4] [6] 25.6 mg/kg [4] [6]***	7.5 mg/kg/day [4] [6]***	32 mg/m <sup>3</sup> [4] [6] 0.69 mg/m <sup>3</sup> [5] [6] 143.5 mg/m <sup>3</sup> [5] [7] 226 mg/m <sup>3</sup> [4] [6]***

**Notes**

[4]	*** Effets systémiques sur la santé.***
[5]	Effets localisés sur la santé.***
[6]	À long terme.***
[7]	À court terme.***

**Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public** Aucune information disponible.**Concentration prévisible sans effet (PNEC)** Aucune information disponible.**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Selon EN 16321-1.\*\*\*

**Protection des mains**

Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.\*\*\*

**Protection de la peau et du corps**

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Type A.\*\*\*

Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide***	
Aspect	Liquide***	
Couleur	Incolore***	
Odeur	Aromatique***	
Seuil olfactif	Aucune information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
Point de fusion / point de congélation	<*** -10.0*** °C***	***
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	179.0*** -*** 205.0*** °C***	***
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	7.0%***	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	0.6%***	
Point d'éclair	62.0*** -*** 65.0*** °C***	Méthode en vase clos Pensky-Martens Closed Cup (PMCC).***
Température d'auto-inflammabilité	>*** 400.0*** °C***	***
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	0.95*** mm <sup>2</sup> /s***	@ 40.0 °C.***
Hydrosolubilité	Insoluble in water***	***
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	2.80 - 6.50***	***
Pression de vapeur	0.09 kPa***	@ 20.0 °C.***
Densité relative	0.865*** -*** 0.900***	***
Masse volumique apparente	844 kg/m <sup>3</sup> ***	***
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	6.07***	***
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

### 9.2. Autres informations

Masse molaire 133\*\*\*

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible 0.1 (diethyl ether = 1)\*\*\*

Conductivité < 100 pS/m\*\*\*

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de stockage recommandées.\*\*\*

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux impacts  
mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges  
électrostatiques Aucun(e).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions  
dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chaleur excessive. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.\*\*\*

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Acides forts. Agents comburants forts.\*\*\*

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition  
dangereux Oxydes de carbone.\*\*\*

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

##### Informations sur le produit

\*\*\*

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.\*\*\*

Contact oculaire Peut entraîner une irritation passagère des yeux.\*\*\*

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.\*\*\*

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.\*\*\*

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

##### Symptômes

Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.\*\*\*

#### Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

\*\*\*

Informations sur les composants \*\*\*

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE***	> 5000 mg/kg ( Rat )***	> 2000 mg/kg ( Rabbit )***	> 2 mg/l ( Rat ) <= 20 mg/l ( Rat ) > 4688 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4h 20 - 50 mg/l***

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.\*\*\*

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin***	Cutané(e)***			Peut provoquer une légère irritation***

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucune information disponible.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin***	œil***			Irritation oculaire légère***

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye***	Cutané(e)***	N'est pas un sensibilisant cutané***

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.

Informations sur les composants

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro***	Non mutagène***
	in vivo***	Non mutagène***

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce Rat***	Résultats Non classé***

**STOT - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.\*\*\*

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	résultats pour l'humain Données animales.***	Inhalation***			Peut provoquer sommolence ou vertiges***

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.\*\*\*

**11.2. Informations sur d'autres dangers**

**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

**Propriétés perturbatrices endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**11.2.2. Autres informations**

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.\*\*\*

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Green Algae***	EL50***	3 mg/L***	72 heures***	
	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)***	LL50***	5 mg/L***	96 heures***	
	Puce d'eau***	EL50***	10 mg/L***	48 heures***	
	Green Algae***	NOEL***	1 mg/L***	72 heures***	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**Persistance et dégradabilité** Intrinsèquement biodégradable.\*\*\*

HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE (-)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
	28 jours***	49.6% Biodégradation***	Facilement biodégradable***

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Aucune information disponible.\*\*\*

Facteur de bioconcentration (BCF) 99 - 5780\*\*\*

**Informations sur les composants** \*\*\*

Nom chimique	Coefficient de partage
HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE***	2.8-6.5***

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité dans le sol insoluble.\*\*\*

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3082\*\*\*  
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE)\*\*\*  
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9\*\*\*  
 14.4 Groupe d'emballage III\*\*\*  
 14.5 Dangers pour l'environnement Ouj\*\*\*  
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
     Dispositions spéciales A97, A158, A197\*\*\*  
     Code ERG 9L\*\*\*

**IMDG**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3082\*\*\*  
 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE)\*\*\*  
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9\*\*\*  
 14.4 Groupe d'emballage III\*\*\*

- 14.5 Dangers pour l'environnement Oui\*\*\*  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274, 335, 969\*\*\*  
N° d'urgence F-A, S-F\*\*\*  
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

**RID**

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3082\*\*\*  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE)\*\*\*  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9\*\*\*  
14.4 Groupe d'emballage III\*\*\*  
14.5 Dangers pour l'environnement Oui\*\*\*  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274, 335, 375, 601\*\*\*  
Code de classification M6\*\*\*

**ADR**

- 14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN3082\*\*\*  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES, N.S.A. (HYDROCARBONS, C10, AROMATICS, <1% NAPHTHALENE)\*\*\*  
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 9\*\*\*  
14.4 Groupe d'emballage III\*\*\*  
14.5 Dangers pour l'environnement Oui\*\*\*  
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Dispositions spéciales 274, 335, 601, 375\*\*\*  
Code de classification M6\*\*\*  
Code de restriction en tunnel (-)\*\*\*

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales \*\*\*

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4511\*\*\*  
pour la protection de l'environnement

**Allemagne** \*\*\*

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) non dangereux pour l'eau (nwg)\*\*\*

**Union européenne**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

**Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :**

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

**Polluants organiques persistants**

non applicable

**Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)**

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2\*\*\*

**Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

non applicable

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>DSL/NDSL</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>EINECS/ELINCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>ENCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>IECSC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>KECI</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>PICCS</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>AIIC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
<b>NZIoC</b>	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

**Légende :**

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
- DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
- EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
- ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
- IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
- KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
- PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
- AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels
- NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

**Rapport sur la sécurité chimique** Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance\*\*\*

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

**Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme\*\*\*

**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

**Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)  
Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »  
+ Sensibilisants  
Remarque sur la révision \*\*\* Indique les données mises à jour depuis la dernière publication

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par voie cutanée***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - gaz***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs***	Méthode de calcul***
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard***	Méthode de calcul***
Corrosion/irritation cutanée***	Méthode de calcul***
Lésions oculaires graves/irritation oculaire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation respiratoire***	Méthode de calcul***
Sensibilisation cutanée***	Méthode de calcul***
Mutagénicité***	Méthode de calcul***
Cancérogénicité***	Méthode de calcul***
Toxicité pour la reproduction***	Méthode de calcul***
STOT - exposition unique***	Méthode de calcul***
STOT - exposition répétée***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique aiguë***	Méthode de calcul***
Toxicité aquatique chronique***	Méthode de calcul***
Danger par aspiration***	Méthode de calcul***
Ozone***	Méthode de calcul***

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)  
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)  
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)  
Agence de protection de l'environnement des États-Unis  
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
Base de données sur les substances dangereuses  
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)  
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)  
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)  
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
Organisation mondiale de la santé

Préparée par Jitendra Panchal\*\*\*  
Préparée par \*\*\*

Remplace la date 21-mars-2019\*\*\*

Date de révision 28-avr.-2026

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fabrication de substance
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC1 - Fabrication de substances ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 1.1.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC1 - Fabrication de substances  
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 1.1.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	6000

Unités	tonnes/an
Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1
Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1
Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	60000
Unités	kg/d
Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	6000
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	100
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	10000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 90%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun

	<p>traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de <math>\geq 0\%</math> Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de <math>\geq 60\%</math> Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées</p>
--	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Aucun déchet de substance n'est généré pendant la fabrication
-------------	---

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations
-------------------------	---

	spécialisées
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac (systèmes ouverts) / (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Stocker la substance en système fermé

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances  
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 1.1.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 440000 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0007
Déchets Eau		<= 0.13

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Distribution de substance
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 1.1b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances**

- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
- ERC3 - Formulations dans les matériaux
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs
- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques
- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 1.1b.v1**

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.002
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.002

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.1
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 90%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac (systèmes ouverts) / (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage des fûts et des petits emballages
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

#### **Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances**

**- ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)**

**- ERC3 - Formulations dans les matériaux**

**- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**- ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

**- ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)**

**- ERC6b - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs**

**- ERC6c - Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques**

**- ERC6d - Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères**

**- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 1.1b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

<b>Msafe</b>	50 kg/d	
<b>Remarques</b>	Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000043
Déchets Eau		<= 0.011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

<b>Méthode de calcul</b>	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
<b>Remarques</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

**Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation comme intermédiaire
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 6.1a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 6.1a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	45
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	2300
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	45
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 80%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

	d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Cette substance est consommée pendant l'utilisation ; aucun déchet de la substance n'est généré
-------------	---

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac (systèmes ouverts) / (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 6.1a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 89000 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000044
Déchets Eau		<= 0.025

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 2.2.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 2.2.v1

Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	510
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	5100
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	510
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	100
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0002
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Processus par lots Température supérieure à l'ambiante
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter l'échantillonnage par trempage
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Utiliser des pompes vide-fûts ou verser avec précaution à partir du récipient
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage des fûts et des petits emballages
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

#### Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 2.2.v1

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

#### Méthode de calcul

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

#### Msafe

130000 kg/d

#### Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000059
Déchets Eau		<= 0.038

#### Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

---

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Revêtements
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.3a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.3a.v1**

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1700
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	17000
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1700
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	100
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.98
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0007
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou
--	--

les effluents, les émissions dans l'air	récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
---	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 90%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 87.8% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des systèmes confinés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus - avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Formation de pellicules
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos) Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation de pellicules
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation de matière pour application Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Opérer dans une cabine ventilée dotée d'une ventilation à flux laminaire
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Pulvérisation manuelle
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de matières
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Transferts de matières / Transferts de fûts/lots

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.3a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 38000 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0019
Déchets Eau		<= 0.44

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Agent nettoyant
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.4a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 4.4a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	100000
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	5000
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	170
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.000003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m <sup>3</sup> /d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 70%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité

	d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation dans des systèmes confinés / Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Utilisation dans des systèmes confinés Processus par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Dégraissant
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage par des dispositifs basse pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	nettoyage par nettoyeur haute pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage de surfaces Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.4a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

2000000 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00035
Déchets Eau		<= 0.0016

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

**Travailleur - cutanée, long terme - systémique**

12.5 mg/kg bw/d

**Travailleur - inhalation, long terme - systémique**

150 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

<b>Méthode de calcul</b>	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
<b>Remarques</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.5a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 4.5a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	920
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	(Re)formulation de boues de forage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations sur plancher de manœuvre
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Utilisation d'équipements de filtration des solides
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
-------------------------	--

Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.5a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

<b>Méthode de calcul</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
<b>Remarques</b>	Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

<b>Méthode de calcul</b>	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
<b>Remarques</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Lubrifiants
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.6a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  
- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.6a.v1**

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	56000
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	2800
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	56
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.005
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou
--	--

les effluents, les émissions dans l'air	récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
---	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 70%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	---

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Refabrication d'articles rejetés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%

Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**- ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.6a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 890000 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000052
Déchets Eau		<= 0.0031

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
 Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fluides de travail des métaux/huiles de laminage,
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.7a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 4.7a.v1

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	10000
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	500
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	10
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.02
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou
--	---

les effluents, les émissions dans l'air	récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
---	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 70%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Titre	Opérations d'usinage des métaux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Laminage/mise en forme automatisée des métaux Utilisation dans des systèmes confinés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Titre	Laminage/mise en forme semi-automatisée des métaux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.7a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

200000 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000005
Déchets Eau		<= 0.0016

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Liant et Agents de démoulage
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.10a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC6 - Opérations de calendrages PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 4.10a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
------	------------------------

Valeur	96000
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	4800
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	96
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	1
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.000003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne le sol Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 80%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Transferts de matières
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Titre	(systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Titre	Machine / Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.10a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

1900000 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00022
Déchets Eau		<= 0.0015

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

**Nom chimique** SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC  
**Substance pure/mélange** Substance  
**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119463583-34-XXXX  
**CE n° (numéro d'index UE)** 918-811-1  
**Fournisseur** Univar Solutions Belgium N.V.  
 Riverside Business Park Building G  
 Bd International 55  
 Internationalelaan 55  
 1070 Brussels  
 BEL

**Numéro d'appel hors urgences** +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

**Adresse e-mail** SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

**Titre** Carburants  
**Type** Worker  
**Groupe d'utilisateurs principaux** Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels  
**Catégories de rejet dans l'environnement** ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** ESVOC SpERC 7.12a.v1  
**Catégories de processus** PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable  
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée  
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)  
 PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées  
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées  
 PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé  
**Secteurs d'utilisation** SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 7.12a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	160
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
------	--

Valeur	1
--------	---

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	7800
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	160
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.005
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 95%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Cette substance est consommée pendant l'utilisation ; aucun déchet de la substance n'est généré
-------------	---

<b>Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des systèmes confinés Processus par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Titre	(systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 7.12a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

2700000 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000047
Déchets Eau		<= 0.0029

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

## Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fluides fonctionnels
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 7.13a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 7.13a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	50
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.005
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00003
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.001
Remarques	Les pratiques courantes varient selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Transferts de vrac (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	(systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus - avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Refabrication d'articles rejetés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
-------------------------	--

Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC7 - Utilisation industrielle de substances en systèmes clos**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 7.13a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 24000 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000043
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation en laboratoire
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégories de processus</b>	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)  
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.2
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	10
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	0.2
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.02
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)  
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

1300 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000043
Déchets Eau		<= 0.0075

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans le traitement des polymères.
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.21a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC6 - Opérations de calandrages PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des

produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.21a.v1**

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.1
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	5
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	0.1
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.25
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce
-----------------------------------	--

mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 80%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Transferts de vrac (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Pesée en vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Pesée à petite échelle
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Utilisation dans des systèmes confinés Processus par lots / Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Titre	Produits d'injection
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%

Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.21a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 2500 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000043
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
 Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le

niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Produits chimiques de traitement de l'eau
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC3 - Formulations dans les matériaux ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 3.22a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC3 - Formulations dans les matériaux  
- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 3.22a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	30
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	100
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	110
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	300
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.95
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m <sup>3</sup> /d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	98.5%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer

	l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 71.9\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 98.5\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Transferts de vrac Utilisation dans des systèmes confinés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC3 - Formulations dans les matériaux**  
**- ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas**  
**partie intégrante des articles**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 3.22a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk  
**Msafe** 100 kg/d  
**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00004
Déchets Eau		<= 0.91

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire  
**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
 Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Produits chimiques pour l'industrie minière
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 4.23.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 4.23.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	100
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	5100
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	110
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	20
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.25
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.5
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	99.9%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne les sédiments dans l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 80%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 98.9\%$

	Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 99.9\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de
-------------------------	--

	remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	(systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	(systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 4.23.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

5100 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00006
Déchets Eau		<= 0.91

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

**Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Revêtements
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.3b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.3b.v1

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.11
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.3
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	220
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.98
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des systèmes confinés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs Utilisation dans des systèmes confinés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Titre	Préparation de matière pour application Utilisation dans des systèmes confinés Processus par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Formation de pellicules
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de matières Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application au rouleau, par étalement, en flux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation manuelle
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Sprays
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Éviter tout contact manuel avec les éléments de procédé humides
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
Titre	Application manuelle - Peintures au doigt, craies, adhésifs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur

Conditions d'exploitation	Pré suppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	--

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ES VOC SpERC 8.3b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk  
**Msafe** 140 kg/d  
**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00012
Déchets Eau		<= 0.0012

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire  
**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
 Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Agent nettoyant
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.4b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.4b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
------	------------------------

Valeur	0.3
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.00082
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	0.6
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.02
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.000001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer
-----	--

	l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés Utilisation dans des systèmes confinés / Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Processus automatisé en systèmes (semi) fermés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Processus semi-automatisé(p.e. application semi-automatique de soins et d'entretien du sol)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Manuel(le) Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Nettoyage de surfaces Manuel(le) / Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage par des dispositifs basse pression Rouleau et peinture / Non Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	nettoyage par nettoyeur haute pression Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	nettoyage par nettoyeur haute pression
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Pulvérisation Manuel(le) / Nettoyage de surfaces
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Application manuelle spécifique via pistolets pulvérisateurs à gâchette, trempage, etc Rouleau et peinture
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant
-------------------------	--

	présenter des possibilités d'exposition
Titre	(systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Dispositifs médicaux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.4b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

0.41 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000043
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des

risques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.5b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.5b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	920
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	(Re)formulation de boues de forage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations sur plancher de manœuvre
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Utilisation d'équipements de filtration des solides - Pression de vapeur
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.5b.v1

Concentration prévisible sans effet  
(PNEC)

**Méthode de calcul** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Remarques** non applicable

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Lubrifiants
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.6b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.6b.v1

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0027
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Titre	Utilisation d'équipements contenant des huiles de moteur et apparentées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Restreindre la surface des ouvertures sur les équipements Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir
-------------------------	---

	de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Lubrification de moteurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**  
**- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.6b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 1.4 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000053
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique

12.5 mg/kg bw/d

Travailleur - inhalation, long terme - systémique

150 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

<b>Méthode de calcul</b>	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
<b>Remarques</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Lubrifiants
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.6c.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.6c.v1**

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0027
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.15
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce
-----------------------------------	--

mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Titre	Utilisation d'équipements contenant des huiles de moteur et apparentées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Restreindre la surface des ouvertures sur les équipements Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Utilisation intérieure/extérieure	Englobe l'utilisation en intérieur et en extérieur
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vidanger le système avant toute introduction dans l'équipement ou opération de maintenance
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Lubrification de moteurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.6c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

1.4 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000096
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fluides de travail des métaux/huiles de laminage,
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.7c.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.7c.v1

**Quantités utilisées**

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	2.5
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0068
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	5
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.15
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	---

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Échantillonnage en cours de processus
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Titre	Opérations d'usinage des métaux
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en confinant partiellement l'opération ou les équipements et mettre en place une ventilation d'extraction au niveau des ouvertures
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stockier la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la

	température ambiante, sauf indication contraire
--	---

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.7c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 3.4 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000018
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
 Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Liant et Agents de démoulage
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC6 - Opérations de calandrages PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	50
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.14
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	100
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.95
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité
-----	--

	d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Transferts de matières (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Transférer via des circuits confinés
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes clos)

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calandrages
Titre	Fonderie (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation Machine / Manuel(le)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Sprays
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Limiter l'exposition en mettant en place une enceinte complète dotée d'une ventilation d'extraction pour l'opération ou l'équipement
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace

l'évaluation de la santé	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

#### Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

##### Méthode de calcul

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

##### Msafe

65 kg/d

##### Remarques

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.00013
Déchets Eau		<= 0.0012

#### Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

---

<b>Méthode de calcul</b>	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
<b>Remarques</b>	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans des produits agrochimiques
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.11a.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.11a.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1800
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
------	---

Valeur	0.1
--------	-----

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	4.9
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	900
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.9
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.09
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Pulvérisation manuelle
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

dispersion et l'exposition	
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer dans une cabine ventilée à alimentation en air filtré sous pression positive et de facteur de protection > 20
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Titre	Application manuelle spécifique via pistolets pulvérisateurs à gâchette, trempage, etc
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.11a.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 1400 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0019
Déchets Eau		<= 0.0018

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Carburants
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.12b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.12b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.12
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
------	--

Valeur	1
--------	---

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.33
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	240
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0001
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Cette substance est consommée pendant l'utilisation ; aucun déchet de la substance n'est
-------------	--

	général
--	---------

<b>Contrôle de l'exposition des travailleurs</b>	
Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de vrac
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé Purger les circuits de transfert avant leur découplage
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	ravitaillement
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos) Utilisation dans des systèmes confinés Processus par lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC16 - Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé
Titre	Carburants (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.12b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 160 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000044
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fluides fonctionnels
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.13b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.13b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.0005
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0014
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$ Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	---

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage et préparation d'équipement en provenance de barils et conteneurs
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 -
-------------------------	--

	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Titre	Utilisation d'équipements contenant des huiles de moteur et apparentées (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Refabrication d'articles rejetés
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de	Stocker la substance en système fermé

contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.13b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 0.68 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000056
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	produits routiers et de construction.
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.15.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.15.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	6
Unités	kg/d

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.016
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	12
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.95
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.04
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$
-----	---

	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Titre	Machine Pulvérisation
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de Type A ou plus efficace
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Température supérieure à l'ambiante

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Titre	Remplissage des fûts et des petits emballages
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.15.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 8.1 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000011
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation en laboratoire
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.17.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.17.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.00005
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.00014
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	0.1
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.5
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.5
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de gestion des risques**

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 0% Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Titre	Activités de laboratoire
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.17.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

0.068 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000007
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire
Remarques	Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans le traitement des polymères.
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.21b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC6 - Opérations de calandrages PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.21b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.049
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.13
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	98
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.98
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne l'eau douce Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	---

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de $\geq 0\%$ Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de $\geq 0\%$
-----	---

	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Transferts de vrac (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Manipuler la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de matières
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC6 - Opérations de calendrages PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Titre	Produits d'injection
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### **Section 3 - Estimation d'exposition**

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.21b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 66 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000053
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques** Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

## Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
Numéro d'appel hors urgences	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Produits chimiques de traitement de l'eau
<b>Type</b>	Worker
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.22b.v1
<b>Catégories de processus</b>	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU22 - Utilisations professionnelles

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.22b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	1.5
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	1

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	4
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	100
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.99
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m <sup>3</sup> /d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%
Efficacité d'élimination (totale)	94.6%
Traitement des boues	Ne pas déverser les boues industrielles dans des sols naturels Les boues doivent être incinérées, confinées ou recyclées

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Le risque d'exposition de l'environnement concerne le sol Empêcher tout rejet de la substance non dissoute vers les eaux usées sur site, ou récupérer ces rejets depuis les eaux usées sur site
--	--

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Traiter les émissions dans l'air pour atteindre une efficacité d'élimination générale de 0%
Eau	En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est nécessaire En cas de rejet vers une usine de traitement des eaux usées domestiques, pratiquer l'élimination des eaux usées sur site avec l'efficacité exigée de >= 0% Traiter les eaux usées sur site (avant la réception des rejets d'eau) pour atteindre l'efficacité d'élimination exigée de >= 64.3%

	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
--	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des travailleurs**

Titre	Mesures générales applicables à toutes les activités
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Titre	Transferts de fûts/lots
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Titre	Expositions générales (systèmes clos)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Titre	Expositions générales (systèmes ouverts)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle

Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire
---------------------------	---

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Titre	Nettoyage et maintenance des équipements
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Titre	Stockage
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Stocker la substance en système fermé
Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition	Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle
Conditions d'exploitation	Présuppose une utilisation à une température ne dépassant pas 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.22b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 26 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
---------------	-------------------------------	--

Air		<= 0.16
Déchets Eau		<= 0.15

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

**Remarques**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques  
Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

## Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. Les données disponibles sur les dangers ne confirment pas la nécessité du calcul d'un DNEL pour les autres effets sur la santé. Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

**Nom chimique** SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC  
**Substance pure/mélange** Substance  
**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119463583-34-XXXX  
**CE n° (numéro d'index UE)** 918-811-1  
**Fournisseur** Univar Solutions Belgium N.V.  
 Riverside Business Park Building G  
 Bd International 55  
 Internationalelaan 55  
 1070 Brussels  
 BEL

**Numéro d'appel hors urgences** +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

**Adresse e-mail** SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

**Titre** Revêtements  
**Type** Consommateurs  
**Groupe d'utilisateurs principaux** Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)  
**Catégories de rejet dans l'environnement** ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
 ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** ESVOC SpERC 8.3c.v1  
**Catégories de produit** PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 - Produits antigel et de dégivrage PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC9c - Peintures au doigt PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 - Encres et toners PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation  
**Secteurs d'utilisation** SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
 - ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.3c.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.025
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005

Type	Tonnage quotidien maximal du site
------	-----------------------------------

Valeur	0.069
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	50
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.985
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.005
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour utilisation de loisir
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 9 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 6390 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 1 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	110 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colle en spray
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 85.05 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 75 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>

Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante
---------------------------	---

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Lavage de vitres de voiture
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.5 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.02 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Versage dans le radiateur
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Dégivrants serrure
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.25 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	214.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits lave-vaisselle et lave-linge
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 15 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.5 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>

Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 27 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
Englobe les concentrations jusqu'à	15%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 35 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à	1.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2760 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant
Englobe les concentrations jusqu'à	27.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 744 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour

	Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Bouteille de spray aérosol
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 215 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 491 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 3 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Charges et mastics
Englobe les concentrations jusqu'à	2%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 85 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 12 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Plâtres et enduits
Englobe les concentrations jusqu'à	2%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP

Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 12 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	254.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9c - Peintures au doigt
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	254.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
(Sous-)Catégories de produit	Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à	1.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2760 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
Englobe les concentrations jusqu'à	27.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP

Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 744 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
(Sous-)Catégories de produit	Bouteille de spray aérosol
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 215 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques
(Sous-)Catégories de produit	Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 491 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 3 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC18 - Encres et toners
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 40 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	71.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%

Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 56 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 29 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 56 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 8 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Liquides
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Pâtes
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Pâte
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 34 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 10 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Sprays
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Sprays
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 73 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 142 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 29 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 35 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 8 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC34 - Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 115 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.3c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 34 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000027
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Lubrifiants
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.6d.v1
<b>Catégories de produit</b>	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.6d.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.001
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0027
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour utilisation de loisir
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 9 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour

	Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 6390 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 1 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	110 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colle en spray
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 85.05 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 75 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 heures
Mesures de gestion des risques	Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Liquides
Englobe les concentrations jusqu'à	100%

Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Pâtes
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Pâte
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 34 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 10 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Sprays
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Sprays
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 73 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 142 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 29 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.6d.v1

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 1.4 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000053
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Lubrifiants
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.6e.v1
<b>Catégories de produit</b>	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.6e.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.001
Unités	tonnes/an
Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1
Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005
Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0027
Unités	kg/d
Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	2

Unités	tonnes/an
--------	-----------

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.15
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour utilisation de loisir
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP

Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 9 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 6390 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 1 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 6 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	110 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Colle en spray
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 85.05 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
(Sous-)Catégories de produit	Produits d'étanchéité
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 75 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 heures
Mesures de gestion des risques	Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC] PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

(Sous-)Catégories de produit	Liquides
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Pâtes
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Pâte
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 34 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 10 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Sprays
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Sprays
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 73 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires
(Sous-)Catégories de produit	Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 142 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 29 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1.23 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	430 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3

Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante
---------------------------	---

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.6e.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 1.4 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000096
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Utilisation dans des produits agrochimiques
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 8.11b.v1
<b>Catégories de produit</b>	PC12 - Fertilisants PC27 - Produits phytopharmaceutiques
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.11b.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.05
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.14
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	25
Unités	tonnes/an

**Caractéristiques du produit**

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.9
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.01
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.09
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC12 - Fertilisants
(Sous-)Catégories de produit	Préparations pour gazon et jardin
Englobe les concentrations jusqu'à	15%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.3 g/événement

Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC27 - Produits phytopharmaceutiques
Englobe les concentrations jusqu'à	15%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.3 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**- ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.11b.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk  
**Msafe** 67 kg/d  
**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000054
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul** Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire  
**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### **Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition**

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Carburants
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.12c.v1
<b>Catégories de produit</b>	PC13 - Carburants
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.12c.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.086
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.23
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	170
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.0001
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.00001
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Cette substance est consommée pendant l'utilisation ; aucun déchet de la substance n'est généré
-------------	---

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : ravitaillement en carburant des automobiles
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 37500 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 52 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.05 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm <sup>2</sup>
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure

Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m3
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : ravitaillement en carburant des scooters
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 3750 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 52 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.03 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m3
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : équipements de jardin - utilisation
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 750 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 26 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	420 cm2
Utilisation intérieure/extérieure	Utilisation extérieure
Utiliser dans une pièce de volume minimal	100 m3
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : équipements de jardin - ravitaillement en carburant
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 750 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 26 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.03 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	420 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : huile de lampe
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 100 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 52 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.01 heures
Englobe la zone de contact cutané	210 cm2

jusqu'à	
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC13 - Carburants
(Sous-)Catégories de produit	Liquide : fioul domestique
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 3000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.03 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	210 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.12c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

120 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000044
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

<b>Nom chimique</b>	SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC
<b>Substance pure/mélange</b>	Substance
<b>Numéro d'enregistrement REACH</b>	01-2119463583-34-XXXX
<b>CE n° (numéro d'index UE)</b>	918-811-1
<b>Fournisseur</b>	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels BEL
<b>Numéro d'appel hors urgences</b>	+32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51
<b>Adresse e-mail</b>	SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

<b>Titre</b>	Fluides fonctionnels
<b>Type</b>	Consommateurs
<b>Groupe d'utilisateurs principaux</b>	Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)
<b>Catégories de rejet dans l'environnement</b>	ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
<b>Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique</b>	ESVOC SpERC 9.13c.v1
<b>Catégories de produit</b>	PC16 - Fluides calorifères PC17 - Fluides hydrauliques
<b>Secteurs d'utilisation</b>	SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 9.13c.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.0005
Unités	tonnes/an

Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1

Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005

Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.0014
Unités	kg/d

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	1
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

**Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement**

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.05
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

**Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales**

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

**Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques**

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

**Mesures de contrôle pour prévenir les versions**

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

**Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets**

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer**

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

**Contrôle de l'exposition des consommateurs**

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC16 - Fluides calorifères
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC17 - Fluides hydrauliques
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**- ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 9.13c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul**

La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe**

0.68 kg/d

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.0000056
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	12.5 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	150 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur - orale, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

**Méthode de calcul**

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

**Remarques**

Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.

## Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

**Nom chimique** SOLVENT NAPHTHA (PETROLEUM) HEAVY AROMATIC  
**Substance pure/mélange** Substance  
**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119463583-34-XXXX  
**CE n° (numéro d'index UE)** 918-811-1  
**Fournisseur** Univar Solutions Belgium N.V.  
 Riverside Business Park Building G  
 Bd International 55  
 Internationalelaan 55  
 1070 Brussels  
 BEL

**Numéro d'appel hors urgences** +32 (0)2 525 05 11/+32 (0)2 520 17 51

**Adresse e-mail** SDS.EMEA@univarsolutions.com

### Section 1 - Titre

**Titre** Agent nettoyant  
**Type** Consommateurs  
**Groupe d'utilisateurs principaux** Utilisations par les consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs)  
**Catégories de rejet dans l'environnement** ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
 ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** ESVOC SpERC 8.4c.v1  
**Catégories de produit** PC3 - Produits d'assainissement de l'air PC4 - Produits antigel et de dégivrage PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides) PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler PC9c - Peintures au doigt PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux  
**Secteurs d'utilisation** SU21 - Utilisations par des consommateurs

### Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

#### Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Catégories de rejet dans l'environnement** - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts  
 - ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts  
**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique** - ESVOC SpERC 8.4c.v1

#### Quantités utilisées

Type	Tonnage annuel du site
Valeur	0.00005
Unités	tonnes/an
Type	Fraction du tonnage pour l'UE utilisée dans la région
Valeur	0.1
Type	Fraction du tonnage régional utilisée localement
Valeur	0.0005
Type	Tonnage quotidien maximal du site
Valeur	0.00014

Unités	kg/d
--------	------

Type	Tonnage régional utilisé
Valeur	0.1
Unités	tonnes/an

#### Caractéristiques du produit

Remarques	La substance est une UVCB complexe
-----------	------------------------------------

#### Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Type	Déversement continu
Jours d'émission	365
Déversement d'une fraction dans l'air depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.95
Déversement d'une fraction dans les eaux usées depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Déversement d'une fraction dans le sol depuis le processus (rejet initial avant RMM)	0.025
Remarques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

#### Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m <sup>3</sup> /d
Fraction d'efficacité d'élimination (externe ; usine de traitement des eaux usées)	94.6%

#### Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100

#### Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Eau	Sans objet en l'absence de déversement dans les eaux usées
-----	--

#### Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode	La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
---------	---

#### Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Élimination	Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être conformes aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur
-------------	--

#### Contrôle de l'exposition des consommateurs

(Sous-)Catégories de produit	Mesures générales applicables à toutes les activités
Forme physique du produit	Liquide
Mesures de gestion des risques	H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin NE PAS faire vomir Tenir hors de portée des enfants

Catégories de produits [PC]	PC3 - Produits d'assainissement de l'air
(Sous-)Catégories de produit	Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.1 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.25 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC3 - Produits d'assainissement de l'air
(Sous-)Catégories de produit	Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Solide et Liquide
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.48 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.7 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Lavage de vitres de voiture
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.5 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.02 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Versage dans le radiateur
Englobe les concentrations jusqu'à	10%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2000 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>

Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante
---------------------------	---

Catégories de produits [PC]	PC4 - Produits antigel et de dégivrage
(Sous-)Catégories de produit	Dégivrant serrure
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.25 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	214.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits lave-vaisselle et lave-linge
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 15 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.5 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 27 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC8 - Produits biocides (par exemple désinfectants, pesticides)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
Englobe les concentrations jusqu'à	15%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 35 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures

Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à	1.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2760 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant
Englobe les concentrations jusqu'à	27.5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 744 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2.2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Bouteille de spray aérosol
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 215 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 2 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm2
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m3
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
(Sous-)Catégories de produit	Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 491 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour

	Englobe l'utilisation jusqu'à 3 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Charges et mastics
Englobe les concentrations jusqu'à	2%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 85 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 12 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.73 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Plâtres et enduits
Englobe les concentrations jusqu'à	2%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 12 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 2 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9b - Enduits, mastics, plâtres, pâte à modeler
(Sous-)Catégories de produit	Pâte à modeler
Englobe les concentrations jusqu'à	1%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	254.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC9c - Peintures au doigt
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 13800 g/événement

Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	254.4 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Liquides
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 2200 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 4 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	34 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Pâtes
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Pâte
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 34 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 10 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 4 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	468 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
(Sous-)Catégories de produit	Sprays
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Sprays
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 73 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 6 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428.75 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC] PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

(Sous-)Catégories de produit	Produits lave-vaisselle et lave-linge
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 15 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.5 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 27 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.33 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
(Sous-)Catégories de produit	Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres)
Englobe les concentrations jusqu'à	15%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 35 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 128 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	428 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Englobe les concentrations jusqu'à	20%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 12 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 1 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

	Englobe l'utilisation à température ambiante
Catégories de produits [PC]	PC3 - Produits d'assainissement de l'air
(Sous-)Catégories de produit	Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.5 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 4 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Englobe l'exposition jusqu'à 0.25 heures
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	857.5 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de produits [PC]	PC3 - Produits d'assainissement de l'air
(Sous-)Catégories de produit	Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
Englobe les concentrations jusqu'à	30%
Forme physique du produit	Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa dans les CNTP Solide et Liquide
Quantités utilisées	Englobe l'utilisation jusqu'à 0.48 g/événement
Fréquence d'utilisation	Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour Englobe l'utilisation jusqu'à 365 jours par an Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à	35.7 cm <sup>2</sup>
Utiliser dans une pièce de volume minimal	20 m <sup>3</sup>
Conditions d'exploitation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Englobe l'utilisation à température ambiante

### Section 3 - Estimation d'exposition

**Catégories de rejet dans l'environnement - ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts**

**- ERC8b - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts**

**Catégorie de rejet dans l'environnement spécifique - ESVOC SpERC 8.4c.v1**

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

**Méthode de calcul** La méthode Hydrocarbon Block a été utilisée pour calculer l'exposition de l'environnement dans le modèle Petrorisk

**Msafe** 0.068 kg/d

**Remarques** Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Air		<= 0.000044
Déchets Eau		<= 0.0011

**Dose dérivée sans effet (DNEL):**

Travailleur - cutanée, long terme - systémique 12.5 mg/kg bw/d

Travailleur - inhalation, long terme - systémique 150 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur – orale, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	7.5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	32 mg/m <sup>3</sup>

Méthode de calcul	Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire
Remarques	Utilisation d'une approche qualitative pour conclure à une utilisation en toute sécurité

#### Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. Il n'est pas attendu que les expositions théoriques dépassent les valeurs de référence applicables aux consommateurs lorsque les conditions opératoires/mesures de gestion des risques de la section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent.